



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15383

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2002  
100 000

Raison sociale : SAUVAGE SAS ENTREPRISE

4 RUE VALOIS  
27400 HONDOUVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVREUX 2000 B 738

Siret : 325 221 604 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 2611223 E 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 287264M1247000 / 001 466472/0

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 287264M1247000 / 001 466472/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 32 50 40 51

Portable :

Site Internet : www.sauvage-menuiserie-charpente.fr

E-mail : sauvage6@orange.fr

Responsabilité légale :  
SAUVAGE MARC PRÉSIDENT

Fax : 02 32 50 42 87

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	09/03/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/04/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.